



AR Prefecture

016-241600303-20220805-MT_MDS_EXE_10192022
Reçu le 05/08/2022 Direction des Affaires Juridiques
Publié le 05/08/2022

MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES

EXE6

RECEPTION DES TRAVAUX
DECISION DE RECEPTION¹

A - Identification du maître de l'ouvrage.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU ROUILLACAI
314, avenue Jean Monnet
16710 ROUILLAC

B - Identification du titulaire du marché public.

Ent. SOLS TEAM
24, rue Guy Ragnaud – 16000 ANGOULEME

C - Identification du maître d'œuvre.

Nicolas GENAUD Architecte
5, place du Palet – 16000 ANGOULEME

D - Objet du marché public.

Construction d'une Maison de santé à Rouillac
Lot n°9 – SOLS SOUPLES

E - Objet de la décision de réception.

La présente décision a pour objet la réception des prestations désignées ci-dessous :
Toutes les prestations prévues au lot désigné ci-dessus.

F - Décision du maître de l'ouvrage.

Au vu :

(Cocher la ou les cases correspondantes.)

- du procès-verbal des opérations préalables à la réception, en date du 09.06.22, et des propositions présentées le 21.06.22 par le maître d'œuvre ;
- de la lettre, en date du, par laquelle le titulaire du marché public accepte la réfaction proposée ;

le maître de l'ouvrage décide :
(Cocher la case correspondante.)

1. que la date retenue, pour l'achèvement des travaux, est fixée au
2. que la réception est prononcée ;
(Cocher la case correspondante.)

¹ Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'Economie.

2.1. sans réserve.

2.2. sous réserve **de la Préfecture**

(Cocher la case correspondante.)

016-24160303-20220805-MT_MDS_EXE_LOT9-CC

Reçu le 05/08/2022

Publié le 05/08/2022

2.2.1. de l'exécution concluante des épreuves les énumérées à l'annexe n° ci-jointe.

2.2.2. de l'exécution des travaux et prestations, énumérés à l'annexe n° ci-jointe, avant le

2.3. avec réserve :

(Cocher la case correspondante.)

2.3.1. le titulaire doit remédier, avant le, aux imperfections et malfaçons indiquées à l'annexe n° ci-jointe.

2.3.1.1. Toutefois, il est proposé que cette dernière réserve soit levée, si le titulaire du marché public accepte une réfaction égale en prix de base à *(Indiquer le montant de la réfaction.)* :

.....

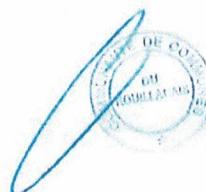
2.3.2. les installations de chantier doivent être repliées et les terrains et les lieux doivent être remis en état, avant le

2.3.3. les conditions de pose des équipements doivent être mises en conformité avec les spécifications des fournisseurs, avant le

G - Signature du maître de l'ouvrage.

A : *Rouillanc... le 05.08.2022*

Signature
(maître de l'ouvrage)



c.vignaud



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHÉS PUBLICS ET ACCORDS-CADRES
RECEPTION DES TRAVAUX
PROCES-VERBAL DE LEVÉE DES RESERVES

EXE8

Le formulaire EXE8 est un modèle de procès-verbal, qui peut être utilisé par le maître d'œuvre, pour consigner les opérations de levée des réserves, énumérées par le maître de l'ouvrage dans sa décision de réception des travaux (formulaire EXE6).

A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT (OPH) DE L'ANGOUEMOIS

42, rue Charles Duroselle – CS 32313
16023 ANGOULEME CEDEX

B - Identification du titulaire du marché public.

SOLS TEAM

24 rue Guy Ragnaud 16000 ANGOULEME
Tel : 05 45 65 65 29
Siret : 44775403700029

C - Identification du maître d'œuvre.

Sas d'Architecture J et LM-
14, rue Paul Abadie - 16000 ANGOULEME
Tél : 05 45 38 96 76 Fax 05 45 37 55 93
Siret : 340 846 609 000 63

D - Objet du marché public.

Construction de 23 logements Rue Jean Monnet 16710 Saint Yrieix sur Charente

E - Objet du procès-verbal de levée des réserves.

La levée des réserves porte sur :
(Cocher la case correspondante.)

- la réception de l'ouvrage comportant les prestations suivantes :

Lot 9 SOLS SOUPLES

F - Procès-verbal de levée des réserves.

Je soussignée, Maryline JOURDANAS représentant la SAS d'Architecture J et LM....., maître d'œuvre,
(Rappeler les nom et prénom du maître d'œuvre et cocher la ou les cases correspondantes.)

- en présence du représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice ;
 en l'absence du représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice, dûment avisé par mes soins ;
 en présence du titulaire du marché public ;
 en l'absence du titulaire du marché public

¹ Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

après avoir procédé aux examens et vérifications nécessaires, constate que : (Cocher les cases correspondantes.)

1. les épreuves, prévues au marché public :

- n'ont pas été effectuées ;
 ont été effectuées, à l'exception de celles indiquées à l'annexe n° ci-jointe ;
 et sont concluantes ;
 et sont concluantes, à l'exception de celles indiquées à l'annexe n° ci-jointe ;

2. les travaux et prestations, ayant fait l'objet de réserves :

- ont été exécutés ;
 ont été exécutés, à l'exception de ceux indiqués à l'annexe n° ci-jointe ;

3. les ouvrages :

- sont conformes aux spécifications du marché public, les imperfections et malfaçons constatées ayant été corrigées ;
 sont conformes aux spécifications du marché public, à l'exception des imperfections ou malfaçons indiquées à l'annexe n° ci-jointe, qui n'ont pas été corrigées ;

4. les conditions de pose des équipements :

- sont conformes aux spécifications des fournisseurs ;
 ne sont pas conformes aux spécifications des fournisseurs.

5. les installations de chantier :

- ont été repliées ;
 n'ont pas été repliées ;

6. les terrains et les lieux :

- ont été remis en état ;
 n'ont pas été remis en état.

Dressé le 24/10/2022

Signature
(maître d'œuvre)

SAS d'Architecture J et LM
14 rue Paul Abadie - 16000 ANGOULEME
Tel: 05 45 38 96 76
lemercy.lourdanas@wanadoo.fr
Siret 340 846 609 00063
Ordre des architectes S01074

Accepté le

Signature
(titulaire)

SOLS TEAM

Revêtements SOLS et MURS
Sarl au Capital de 55 000€
24 rue du Docteur Guy Ragnaud
16000 ANGOULEME
Tél : 05 45 65 65 29
Siret : 447 754 037 00029 - APE : 4333Z

- J'atteste que le titulaire du marché public a refusé de signer le présent procès-verbal.

Dressé le

Signature
(maître d'œuvre)



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS

EXE9

RECEPTION DES TRAVAUX

PROPOSITIONS DU MAITRE D'ŒUVRE ET DECISION DU MAITRE
DE L'OUVRAGE RELATIVES À LA LEVÉE DES RÉSERVES¹

Le formulaire EXE9 est un modèle, qui peut être utilisé par le maître d'œuvre, pour formaliser ses propositions relatives au procès-verbal de levée de réserves (formulaire EXE8).

Il peut aussi être utilisé par le maître de l'ouvrage, pour formaliser sa décision concernant la levée des réserves, qu'il a émises dans sa décision de réception des ouvrages (formulaire EXE6).

A - Identification du maître de l'ouvrage

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public.)

GRAND COGNAC COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
6 Rue de Valdepeñas CS 10216 – 16111 COGNAC Cedex
Tel : 05 45 36 64 30 – N° SIRET : 200 070 514 00019

B - Identification du titulaire du marché public

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du titulaire individuel ou de chaque membre du groupement titulaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de groupement d'entreprises titulaire, identifier le mandataire du groupement.]

SOCIETE DANIEL FARGEAS – 392 Rue de la Ciboulette – 16430 CHAMPNIERS
Tel : 05 45 65 65 29 – d.fargeas@wanadoo.fr – N° SIRET : 447 754 037 00011

C - Identification du maître d'œuvre

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du maître d'œuvre, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]

MG+ ARCHITECTES – 9a Rue de Courbiac – 17100 SAINTES
Tel : 05 46 91 46 00 – agence@mgarchitecture.fr – N°SIRET : 500 592 092 00034

D - Objet du marché public

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public. En cas d'allotissement, préciser également l'objet et la dénomination du lot concerné.)

- Référence du marché public : **Extension et restauration d'une maison de santé à ARS (16) Phases 1 et 2**
Procédure adaptée n° CA 20075
- Autres précisions : **Lot n°12 – Revêtements de sols / Faïences**

¹ Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

E - Objet de la levée des réserves

La levée des réserves porte sur :
(Cocher la case correspondante.)

- la réception de l'ouvrage comportant les prestations suivantes :
- la réception partielle de l'ouvrage relative aux prestations désignées ci-dessous :

F - Propositions du maître d'œuvre relatives au procès-verbal de levée des réserves

Au vu du procès-verbal de levée des réserves, en date du 12/09/22 :

je soussigné, maître d'œuvre, propose :
(Cocher la case correspondante.)

1. de rapporter la réception des travaux et prestations, l'exécution des épreuves mentionnées dans la décision de réception des ouvrages du n'ayant pas été concluantes.
2. de lever toutes les réserves dont était assortie la décision de réception des ouvrages, intervenue le 29 mars 2022
3. de maintenir l'ensemble des réserves dont était assortie la décision de réception des ouvrages, intervenue le
4. parmi les réserves dont était assortie la décision de réception des ouvrages intervenue le , de lever celles figurant dans l'annexe n° du présent formulaire.

Il est proposé de maintenir les réserves suivantes :
(Cocher la case correspondante.)

- 4.1 l'exécution des épreuves énumérées à l'annexe n° ci-jointe.
- 4.2 l'exécution des travaux et prestations listés à l'annexe n° ci-jointe.
- 4.3 la correction des imperfections et malfaçons indiquées à l'annexe n° ci-jointe.
- 4.4 les installations de chantier doivent être repliées et les terrains et les lieux doivent être remis en état, avant le
- 4.5 les conditions de pose des équipements doivent être mises en conformité avec les spécifications des fournisseurs, avant le

G - Signature du maître d'œuvre

A : Saintes, le 20/09/22

Signature
(maître d'œuvre)



9a Rue de Courblac - 17100 SAINTES
05 46 91 46 00 - saone@architecte.fr

E - Objet de la levée des réserves

La levée des réserves porte sur :

(Cocher la case correspondante.)

- la réception de l'ouvrage comportant les prestations suivantes :
- la réception partielle de l'ouvrage relative aux prestations désignées ci-dessous :

F - Propositions du maître d'œuvre relatives au procès verbal de levée des réserves

Au vu du procès-verbal de levée des réserves, en date du 12/09/22 :

je soussigné, maître d'œuvre, propose :

(Cocher la case correspondante.)

- de rapporter la réception des travaux et prestations, l'exécution des épreuves mentionnées dans la décision de réception des ouvrages du n'ayant pas été concluantes.
- de lever toutes les réserves dont était assortie la décision de réception des ouvrages, intervenue le 29 mars 2022
- de maintenir l'ensemble des réserves dont était assortie la décision de réception des ouvrages, intervenue le
- parmi les réserves dont était assortie la décision de réception des ouvrages intervenue le de lever celles figurant dans l'annexe n° du présent formulaire.

Il est proposé de maintenir les réserves suivantes :

(Cocher la case correspondante.)

- l'exécution des épreuves énumérées à l'annexe n° ci-jointe.
- l'exécution des travaux et prestations listés à l'annexe n° ci-jointe.
- la correction des imperfections et malfaçons indiquées à l'annexe n° ci-jointe.
- les installations de chantier doivent être repliées et les terrains et les lieux doivent être remis en état, avant le
- les conditions de pose des équipements doivent être mises en conformité avec les spécifications des fournisseurs, avant le

G - Signature du maître d'œuvre

A : Sainte , le 10/09/22

Signature
(maître d'œuvre)



H - Décision du maître de l'ouvrage

Au vu du procès-verbal de levée des réserves, en date du 12/07/2022 et des propositions complémentaires présentées le 20/09/2022 par le maître d'œuvre ;

le maître de l'ouvrage décide :
(Cocher la case correspondante.)

1. d'accepter toutes les propositions complémentaires du maître d'œuvre relatives au procès-verbal de levée des réserves.
2. de ne pas retenir les propositions complémentaires du maître d'œuvre relatives au procès-verbal de levée des réserves et de :
 - 2.1 rapporter la réception des travaux et prestations, l'exécution des épreuves mentionnées dans la décision de réception des ouvrages du n'ayant pas été concluantes.
 - 2.2 lever toutes les réserves dont était assortie la décision de réception des ouvrages, intervenue le
 - 2.3 maintenir l'ensemble des réserves dont était assortie la décision de réception des ouvrages, intervenue le
 - 2.4 parmi les réserves dont était assortie la décision de réception des ouvrages intervenue le, lever celles figurant dans l'annexe n° du présent formulaire.

Il est décidé de maintenir les réserves suivantes :
(Cocher la case correspondante.)

- 2.4.1 l'exécution des épreuves énumérées à l'annexe n° ci-jointe.
- 2.4.2 l'exécution des travaux et prestations listés à l'annexe n° ci-jointe.
- 2.4.3 la correction des imperfections et malfaçons indiquées à l'annexe n° ci-jointe.
- 2.4.4 les installations de chantier doivent être repliées et les terrains et les lieux doivent être remis en état, avant le
- 2.4.5 les conditions de pose des équipements doivent être mises en conformité avec les spécifications des fournisseurs, avant le

I - Signature du maître de l'ouvrage

A : Cognac , le 12/10/2022



Signature
(maître de l'ouvrage)

Le Président

Jérôme SOURISSEAU

Date de mise à jour : 01/04/2019.



MINISTÈRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS

EXE4

RECEPTION DES TRAVAUX
PROCES-VERBAL DES OPERATIONS PREALABLES A LA RECEPTION¹

Le formulaire EXE4 est un modèle, qui peut être utilisé par le maître d'œuvre, pour formaliser le procès-verbal des opérations préalables à la décision de réception des ouvrages.

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Communauté de Communes Lavalette Tude Dronne

35, av d'Aquitaine - Montmoreau St-Cybard - 16190 MONTMOREAU
Tél. : 05 45 24 08 79 - Email : f.portal@ccltd.fr

B - Identification du titulaire du marché public

SOLS TEAM

24, rue Guy Ragnaud - 16000 ANGOULEME
Tél. : 05 45 65 65 29 - Email : d.fargeas@wanadoo.fr
SIRET : 447 754 037 00029

C - Identification du maître d'œuvre

Adobe Architectes

24, Rue de la Corderie - 16000 ANGOULÊME
Tél. : 09 75 65 13 64 - Email : contact@adobearchitectes.fr
SIRET : 845 236 678 00023

D - Objet du marché public

EXTENSION ET RÉNOVATION D'UNE MAISON DE SANTÉ à VILLEBOIS-LAVALETTE

Marché n°

- Lot 09 – SOLS SOUPLES

E - Objet des opérations préalables à la réception des ouvrages

- Date d'achèvement des travaux proposée par le titulaire du marché public : ...31/10/2022...
- Les opérations préalables à la réception des ouvrages portent sur :
(Cocher la case correspondante.)
 - la réception de l'ouvrage comportant les prestations suivantes :
 - Lot 09 – SOLS SOUPLES
 - la réception partielle de l'ouvrage relative aux prestations désignées ci-dessous :

¹ Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

F - Procès-verbal des opérations préalables à la réception des ouvrages

Je soussigné, **Jean-Simon DORÉ**, Directeur Général de la société **Adobe Architectes**, maître d'œuvre,

- en présence du représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice ;
 en l'absence du représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice, dûment avisé par mes soins ;
 en présence du titulaire du marché public ;
 en l'absence du titulaire du marché public dûment convoqué, par courrier en date du après avoir procédé aux examens et vérifications nécessaires, constate que :

1. les épreuves, prévues au marché public :

- n'ont pas été effectuées ;
 ont été effectuées, à l'exception de celles indiquées à l'annexe n° ci-jointe ;
 et sont concluantes ;
 et sont concluantes, à l'exception de celles indiquées à l'annexe n° ci-jointe ;

2. les travaux et prestations, prévus au marché public :

- ont été exécutés ;
 ont été exécutés, à l'exception de ceux indiqués à l'annexe n° ci-jointe ;

3. les ouvrages :

- sont conformes aux spécifications du marché public ;
 sont conformes aux spécifications du marché public, à l'exception des imperfections ou malfaçons indiquées à l'annexe n° 01 ci-jointe ;

4. les conditions de pose des équipements :

- sont conformes aux spécifications des fournisseurs ;
 ne sont pas conformes aux spécifications des fournisseurs.

5. les installations de chantier :

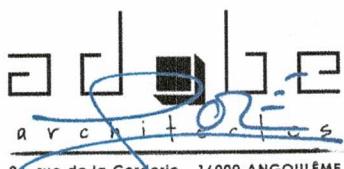
- ont été repliées ;
 n'ont pas été repliées ;

6. les terrains et les lieux :

- ont été remis en état ;
 n'ont pas été remis en état.

Dressé le ...12/10/2022...

Signature
(maître d'œuvre)



Accepté le ...12/10/2022...

Signature
(titulaire)

SOLS TEAM
Revêtements SOLS et MURS
Sarl au Capital de 53 000€
24 rue du Docteur Guy Ragnaud
16000 ANGOULEME
Tél : 05 45 65 65 29
Siret : 447 754 037 00029 - APE : 4333Z

J'atteste que le titulaire du marché public a refusé de signer le présent procès-verbal.

Dressé le
Signature
(maître d'œuvre)

Date de mise à jour : 01/04/2019.



PROCES VERBAL DE RECEPTION DES TRAVAUX

MAITRE D'OUVRAGE
COMMUNE DE SEGONZAC
2, place Pierre Frapin - BP 30010
16130 SEGONZAC

MAITRE D'ŒUVRE
ERIC DAIGRE Architecte
Espace 201
37, place François 1er
16100 COGNAC

ENTREPRISE TITULAIRE
SOLS TEAM
24, rue Guy Ragnaud
16000 ANGOULEME

Désignation de l'opération :

Réhabilitation de la Salle des Aînés
37, rue Gaston Briand 16130 SEGONZAC

Lot n° 06 - REVÊTEMENT DE SOL PVC - SOLS TEAM
24, rue Guy Ragnaud 16000 ANGOULEME

Je soussigné **COMMUNE DE SEGONZAC**, Maître d'ouvrage
Assisté de M. **Eric DAIGRE**, Architecte

Après avoir procédé à l'examen des travaux exécutés par l'entrepreneur désigné ci-dessus au titre du marché en date du **09/06/2021**.

- en présence de l'entrepreneur (ou son représentant)
 en l'absence de l'entrepreneur

Déclare que :

- La réception est prononcée sans réserve, avec effet à la date du 17/02/2022.
 La réception est prononcée, avec effet à la date du 17/02/2022, assortie des réserves mentionnées dans l'état des réserves ci-annexé (1)
 La réception est refusée pour les motifs consignés dans l'annexe précitée.

En application de l'article 1792-6 du Code civil, les entrepreneurs demeurent tenus de la garantie de parfait achèvement pendant l'année qui suit la présente réception.

La réception constitue également le point de départ de la garantie de bon fonctionnement prévue par l'article 1792-3 du Code civil et de la responsabilité décennale des constructeurs définie aux articles 1792, 1792-2 et 2270 du Code civil.

Fait à SEGONZAC, le 17 février 2022, en 3 exemplaires.

(1) L'état des réserves annexé au présent procès-verbal est signé par le maître d'ouvrage et visé par l'architecte.

MAITRE D'OUVRAGE

Le Maire - Michel CHAFFTER

MAITRE D'ŒUVRE

Eric DAIGRE
ARCHITECTE DPLG
Espace 201
37 Place François 1er
16100 COGNAC
Tél. 05 45 36 11 94
E-mail : daigre.architecte@me.com
SIRET 403 943 228 000 37 - APE 7111 Z - TVA intracommunautaire FR63403943228

ENTREPRISE TITULAIRE

SOLS TEAM
Revêtements SOLS et MURS
Sarpan Capital de 30 000€
24 rue du Docteur Guy Ragnaud
16000 ANGOULEME
Tél / Fax : 05 45 65 65 29
Siret : 447 754 037 00029 - APE : 4333Z



ÉTAT DES RÉSERVES

- Sans réserve
 Avec réserves

- DOE
- Lames qui se décollent partiellement à marteau.
- (+ photos).

MAITRE D'OUVRAGE

Le Maire, Michel SCHAFFTER



MAITRE D'ŒUVRE

Eric DAIGRE
ARCHITECTE DPLG
Espace 201
37 Place François 1er
16100 COGNAC
Tél. 05 45 36 11 94
Email: daigre.architecte@me.com
SIRET 403 943 228 000 37 - APE 7111Z
TVA Ipara FR 63 403 943 228

ENTREPRISE TITULAIRE

SOLS TEAM
Revêtements SOLS et MURS
Sarai au Capital de 12 000€
24 rue du Dr. Lévy Ragnaud
16000 ANGOULEME
Tél / Fax 05 45 65 65 29
Siret : 447 754 037 00029 - APE : 4333Z

Eric DAIGRE - Architecte DPLG - Espace 201 - 37, place François 1er - 16 100 Cognac
Tél. 05 45 36 11 94 - Fax : 05 45 36 51 15 - E-mail : daigre.architecte@me.com
SIRET 403 943 228 000 37 - APE 7111 Z - TVA intracommunautaire FR63403943228

SD PTC
C. T. Text



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES
RECEPTION DES TRAVAUX
DECISION DE RECEPTION¹

EXE6

A - Identification du maître de l'ouvrage.

MAIRIE D'AIGRE
2, rue de l'Hôtel de Ville
16140 AIGRE

B - Identification du titulaire du marché public.

Ent. SOLS TEAM
24, rue Guy Ragnaud – 16000 ANGOULEME

C - Identification du maître d'œuvre.

Nicolas GENAUD Architecte
5, place du Palet – 16000 ANGOULEME

D - Objet du marché public.

Construction d'un Espace France Services
Lot n°4 – Peinture – Sol souple – Faïence

E - Objet de la décision de réception.

La présente décision a pour objet la réception des prestations désignées ci-dessous :

F - Décision du maître de l'ouvrage.

Au vu :
(Cocher la ou les cases correspondantes.)

- du procès-verbal des opérations préalables à la réception, en date du 06.10.2022 et des propositions présentées le 06.10.2022 par le maître d'œuvre ;
- de la lettre, en date du, par laquelle le titulaire du marché public accepte la réfaction proposée ;

le maître de l'ouvrage décide :
(Cocher la case correspondante.)

1. que la date retenue, pour l'achèvement des travaux, est fixée au
2. que la réception est prononcée ;

¹ Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'Economie.

(Cocher la case correspondante.)

2.1. sans réserve.

2.2. sous réserve :
(Cocher la case correspondante.)

2.2.1. de l'exécution concluante des épreuves énumérées à l'annexe n° ci-jointe.

2.2.2. de l'exécution des travaux et prestations, énumérés à l'annexe n° ci-jointe, avant le

2.3. avec réserve :
(Cocher la case correspondante.)

2.3.1. le titulaire doit remédier, avant le, aux imperfections et malfaçons indiquées à l'annexe n° ci-jointe.

2.3.1.1. Toutefois, il est proposé que cette dernière réserve soit levée, si le titulaire du marché public accepte une réfaction égale en prix de base à (Indiquer le montant de la réfaction.) :
.....

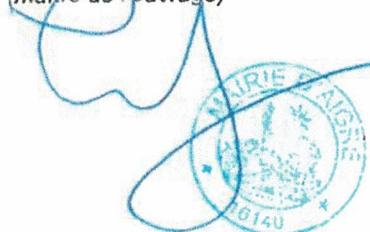
2.3.2. les installations de chantier doivent être repliées et les terrains et les lieux doivent être remis en état, avant le

2.3.3. les conditions de pose des équipements doivent être mises en conformité avec les spécifications des fournisseurs, avant le

G - Signature du maître de l'ouvrage.

A : Angers , le 06.10.2022

Signature
(maître de l'ouvrage)





MINISTÈRE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES

EXE6

RECEPTION DES TRAVAUX
DECISION DE RECEPTION¹

Le formulaire EXE6 est un modèle, qui peut être utilisé par le maître de l'ouvrage, pour formaliser sa décision de réception, relative aux travaux commandés dans le cadre d'un marché public.

A - Identification du maître de l'ouvrage.

COMMUNAUTE DE COMMUNES 4B SUD CHARENTE

1, Route de l'ancienne Gare - 16360 TOUVERAC
Tél. : 05.45.78.89.09 - Courriel : scolaire@cdc4b.com

B - Identification du titulaire du marché public.

SOL TEAMS

24, Rue du Docteur Ragnaud - 16000 ANGOULEME
Tél. : 05.45.65.65.29 - Courriel : d.fargeas@wanadoo.fr

C - Identification du maître d'œuvre.

SAS ATELIER NEYRAT-MICHELET

10, Rue de la Gâtine - 16000 ANGOULEME
Courriel : atelier@neyrat-michelet.fr - Tél : 09.72.25.83.03

D - Objet du marché public.

Rénovation énergétique avec mise en place de panneaux photovoltaïques à l'école élémentaire de Péreuil

E - Objet de la décision de réception.

La présente décision a pour objet la réception des prestations désignées ci-dessous :

LOT N°06 SOLS SOUPLES-FAIENCE

F - Décision du maître de l'ouvrage.

Au vu :

(Cocher la ou les cases correspondantes.)

- du procès-verbal des opérations préalables à la réception, en date du **28 Octobre 2022** et des propositions présentées le **10 Novembre 2022** par le maître d'œuvre ;
- de la lettre, en date du par laquelle le titulaire du marché public accepte la réfaction proposée ;

Le maître de l'ouvrage décide :

(Cocher la case correspondante.)

1. que la date retenue, pour l'achèvement des travaux, est fixée au **31 Octobre 2022**

¹ Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'Economie.

2. que la réception est prononcée ;
(Cocher la case correspondante.)

2.1. sans réserve.

2.2. sous réserve :
(Cocher la case correspondante.)

2.2.1. de l'exécution concluante des épreuves énumérées à l'annexe ci-jointe.

2.2.2. de l'exécution des travaux et prestations, énumérés à l'annexe ci-jointe, avant le
.....

2.3. avec réserve :
(Cocher la case correspondante.)

2.3.1. le titulaire doit remédier, avant le, aux imperfections et malfaçons indiquées à l'annexe ci-jointe.

2.3.1.1. Toutefois, il est proposé que cette dernière réserve soit levée, si le titulaire du marché public accepte une réfaction égale en prix de base à (Indiquer le montant de la réfaction.) :
.....

2.3.2. les installations de chantier doivent être repliées et les terrains et les lieux doivent être remis en état, avant le

2.3.3. les conditions de pose des équipements doivent être mises en conformité avec les spécifications des fournisseurs, avant le

G - Signature du maître de l'ouvrage.

A Touverac, le 10 Novembre 2022

Signature
(maître de l'ouvrage)



CHARENTE

LE DÉPARTEMENT

MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES EXE4-EXE5-EXE6

RECEPTION DES TRAVAUX SANS RESERVE NI REFACTION (PROCES-VERBAL DES OPERATIONS PREALABLES A LA RECEPTION, PROPOSITION DU MAÎTRE D'ŒUVRE, DECISION DE RECEPTION)

A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

Conseil départemental de la Charente
Hôtel du Département
31 bd Emile Roux
CS 60000
16917 ANGOULEME Cedex 9

B - Identification du titulaire du marché public.

SOLS TEAM
24 RUE GUY RAGNAUD
16000 ANGOULEME
Siret – 447 754 037 00029

C - Identification du maître d'œuvre.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA CHARENTE
Pôle Infrastructures et Aménagement du Territoire
Direction du Patrimoine Foncier
Service Collèges et Bâtiments
31 boulevard Emile Roux
CS 60000
16917 Angoulême Cedex 9

D - Objet du marché public.

Travaux de réfection des locaux de l'AADYS au Domaine de La Combe à Saint-Yriex sur Charente (16).

Marché n° 2200356

E - Objet des opérations préalables à la réception des ouvrages.

■ Les opérations préalables à la réception des ouvrages portent sur :

- la réception de l'ouvrage comportant les prestations suivantes :
Ensemble des prestations du marché
- la réception partielle de l'ouvrage relative aux prestations désignées ci-dessous :

F - Procès-verbal des opérations préalables à la réception des ouvrages.

Je soussigné, maître d'œuvre,

- en présence du représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice ;
- en l'absence du représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice, dûment avisé par mes soins ;
- en présence du titulaire du marché public ;
- en l'absence du titulaire du marché public dûment convoqué, par courrier en date du

après avoir procédé aux examens et vérifications nécessaires, constate que :

1. les épreuves, prévues au marché public :
 - ont été effectuées et sont concluantes ;
2. les travaux et prestations, prévus au marché public :
 - ont été exécutés ;
3. les ouvrages :
 - sont conformes aux spécifications du marché public ;
4. les conditions de pose des équipements :
 - sont conformes aux spécifications des fournisseurs ;
5. les installations de chantier :
 - ont été repliées ;
6. les terrains et les lieux :
 - ont été remis en état ;

En conséquence, je propose donc de prononcer la réception avec effet à compter du **05 octobre 2022**.

Dressé le **7 OCT. 2022**
Signature (maître d'œuvre)

La Directrice du Patrimoine Foncier


Frédérique DUPUY

Accepté le **06.10.2022**
Signature (titulaire)

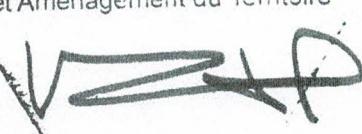


G - Décision du maître de l'ouvrage.

Sur le vu du procès-verbal et de la proposition du maître d'œuvre,
je décide de prononcer la réception sans réserve avec effet à compter du **05 octobre 2022**.

A Angoulême, le **11 OCT. 2022**

Pour le **Signature** et par délégation,
Le **Directeur de l'Aménagement et des Infrastructures**
et Aménagement du Territoire


Vincent COLAS



MINISTÈRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHÉS PUBLICS ET ACCORDS-CADRES
RECEPTION DES TRAVAUX
PROCES-VERBAL DES OPÉRATIONS PRÉALABLES À LA RÉCEPTION¹

EXE4

Le formulaire EXE4 est un modèle, qui peut être utilisé par le maître d'œuvre, pour formaliser le procès-verbal des opérations préalables à la décision de réception des ouvrages.

A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public.)

ANIMMO

12 14 rue de l'Amiral Renaudin
16000 ANGOULEME

B - Identification du titulaire du marché public.

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du titulaire individuel ou de chaque membre du groupement titulaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de groupement d'entreprises titulaire, identifier le mandataire du groupement.]

SOLS TEAM

24 rue du Docteur Guy Ragnaud 16000 ANGOULEME
Tél. : 05-45 65 65 29
N°SIRET: 447 754 037 00029

C - Identification du maître d'œuvre.

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du maître d'œuvre, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]

SAS d'Architecture J et LM-
14, rue Paul Abadie - 16000 ANGOULEME
Tél : 05 45 38 96 76
Siret : 340 846 609 000 63

D - Objet du marché public.

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public. En cas d'allotissement, préciser également l'objet de la consultation. En cas d'accord-cadre, indiquer l'objet de ce dernier.)

Réhabilitation de l'immeuble Barrault en studio de production
de films d'animation
Rue Souchet 16000 ANGOULEME

E - Objet des opérations préalables à la réception des ouvrages.

- Date d'achèvement des travaux proposée par le titulaire du marché public :
- Les opérations préalables à la réception des ouvrages portent sur :
 - la réception de l'ouvrage comportant les prestations suivantes :
Lot 9 – Revêtement de sols
 - la réception partielle de l'ouvrage relative aux prestations désignées ci-dessous :

¹ Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

F - Procès-verbal des opérations préalables à la réception des ouvrages.

Je soussignée, Maryline JOURDANAS représentant la SAS d'Architecture J et LM....., maître d'œuvre,
(Rappeler les nom et prénom du maître d'œuvre et cocher les cases correspondantes.)

- en présence du représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice ;

en l'absence du représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice, dûment avisé par mes soins ;

en présence du titulaire du marché public ;

en l'absence du titulaire du marché public

après avoir procédé aux examens et vérifications nécessaires, constate que :
(Cocher les cases correspondantes.)

- ## 1. les épreuves, prévues au marché public :

- n'ont pas été effectuées ;
 ont été effectuées, à l'exception de celles indiquées à l'annexe n° 1 ci-jointe ;

et sont concluantes ;

et sont concluantes, à l'exception de celles indiquées à l'annexe n° 1 ci-jointe ;

- ## 2. les travaux et prestations, prévus au marché public :

- ont été exécutés ;

ont été exécutés, à l'exception de ceux indiqués à l'annexe n°1 ci-jointe ;

- ### 3. les ouvrages :

- sont conformes aux spécifications du marché public ;

sont conformes aux spécifications du marché public, à l'exception des imperfections ou malfaçons indiquées à l'annexe n° 1 ci-jointe ;

- #### 4. les conditions de pose des équipements :

- sont conformes aux spécifications des fournisseurs ;
 - ne sont pas conformes aux spécifications des fournisseurs.

- ## 5. les installations de chantier :

- ont été repliées ;
 - n'ont pas été repliées ;

- ## 6. les terrains et les lieux :

-  ont été remis en état ;
 n'ont pas été remis en état.

Dressé le 30 janvier 2023

Accepté le

Signature : **Signature**
(maître d'œuvre) **Signature** J et LM
rue Paul Abadie - 16000 ANGOULEME
Tél : 05 45 38 96 76
e-mail : lemerre.lourdanas@wanadoo.fr
Ordre des architectes S01074

Signature
(titulaire)
SOLS TEAM
Revêtements SOLS et MURS
Sarl au Capital de 33 000€
24 rue du Docteur Guy Ragnaud
16000 ANGOULEME

- J'atteste que le titulaire du marché public a refusé de signer le présent procès-verbal.

Dressé le ...
Signature
(maître d'œuvre)

1940-1941. The first year of the new century was a year of great change and development for the school. The new building was completed and the school was able to offer a more comprehensive curriculum. The school also began to offer more extracurricular activities, such as sports and clubs.

The school continued to grow and develop throughout the 1940s and 1950s. In 1950, the school became a secondary school, offering grades 9 through 12. The school also began to offer more advanced courses, such as calculus and chemistry.

The school continued to grow and develop throughout the 1960s and 1970s. In 1968, the school became a comprehensive high school, offering grades 9 through 12. The school also began to offer more advanced courses, such as calculus and chemistry.

The school continued to grow and develop throughout the 1980s and 1990s. In 1988, the school became a secondary school again, offering grades 9 through 12. The school also began to offer more advanced courses, such as calculus and chemistry.

The school continued to grow and develop throughout the 2000s and 2010s. In 2008, the school became a comprehensive high school again, offering grades 9 through 12. The school also began to offer more advanced courses, such as calculus and chemistry.

The school continues to grow and develop today, offering a wide range of courses and extracurricular activities. The school is a leader in education and is committed to providing a high-quality education for all students.

The school is a leader in education and is committed to providing a high-quality education for all students.

The school is a leader in education and is committed to providing a high-quality education for all students.

The school is a leader in education and is committed to providing a high-quality education for all students.

The school is a leader in education and is committed to providing a high-quality education for all students.

The school is a leader in education and is committed to providing a high-quality education for all students.

The school is a leader in education and is committed to providing a high-quality education for all students.

The school is a leader in education and is committed to providing a high-quality education for all students.

The school is a leader in education and is committed to providing a high-quality education for all students.

The school is a leader in education and is committed to providing a high-quality education for all students.

The school is a leader in education and is committed to providing a high-quality education for all students.

The school is a leader in education and is committed to providing a high-quality education for all students.

The school is a leader in education and is committed to providing a high-quality education for all students.

The school is a leader in education and is committed to providing a high-quality education for all students.

MAINTENANCE

The school is a leader in education and is committed to providing a high-quality education for all students.

The school is a leader in education and is committed to providing a high-quality education for all students.

The school is a leader in education and is committed to providing a high-quality education for all students.

The school is a leader in education and is committed to providing a high-quality education for all students.